

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**du 02 mai 2022 à 20h**

L'an deux mille vingt-et-deux, le deux mai à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de Caudecoste dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DAILLEDOUZE, Maire.

La séance était publique. Date de la convocation : 26 avril 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux : Mmes Maryse LESPES, Sophie MIKULA NIEC, Évelyne LEVEQUE, Delphine MASSON, MM. Jérôme CAUNES, Mathieu CHAPELET, François DAILLEDOUZE, Gilbert GAILLOUSTE, Florent OUSTRIN, Cédric DELPECH et Damien ZAVA.

Excusés : Mmes Clémentine CIANNI-BONNIER, Marie GIANIN, Hélène MOLINIER, Philippe VARANNE.

Mme Clémentine CIANNI-BONNIER a donné pouvoir à Mme Evelyne LEVEQUE pour voter en son nom.

Mme Marie GIANIN a donné pouvoir à Mme. Maryse LESPES pour voter en son nom.

Mme Hélène MOLINIER a donné pouvoir à M Jérôme CAUNES pour voter en son nom.

M. Philippe VARANNE a donné pouvoir à M. François DAILLEDOUZE pour voter en son nom.

M. le Maire vérifie que le quorum est atteint, ouvre la séance et fait part de l'ordre du jour.

Le conseil a choisi pour secrétaire M Cédric DELPECH.

Le compte-rendu de la réunion du 11 avril 2022 est signé par les membres du Conseil Municipal.

**Décision Modificative budgétaire pour convention de réalisation de travaux Agglomération  
Délibération pour convention financière avec l'Agglomération d'Agen pour les travaux de la Place  
Rogale.**

Reportées car les éléments sont en cours de validation par l'Agglomération d'Agen.

**Délibération pour tarifs de facturation de frais de scolarisation d'enfants venant d'autres  
communes**

Monsieur le Maire rappelle que le montant des frais de scolarité est basé sur les dépenses de fonctionnement définies à l'annexe de la circulaire du 06 août 2007, prise pour application de la loi 2004-809 du 13 août 2004 et issu du compte administratif 2021. Il s'élève à 811,63€ par enfant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

– DE FIXER au titre de l'année scolaire 2021/2022, la participation des communes extérieures à 811,63€ par enfant.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**Délibération pour désignation d'un titulaire et d'un suppléant « commission accessibilité et place  
du handicap de l'Agglomération d'Agen**

Le président de cette commission est Monsieur le Maire de LAFOX, Yoan VERDIER

Monsieur le Maire explique que cette commission émane de la commission santé et accessibilité qui a été scindée en deux commissions et demande qui est candidat pour représenter Caudecoste.

Mme Evelyne LEVEQUE est candidate au poste de titulaire et Mme Sophie MIKULANIECK au poste de suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

de NOMMER Mme Evelyne LEVEQUE au poste de titulaire et Mme Sophie MIKULANIECK au poste de suppléant.

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

### **Délibération pour signer convention avec TE47 : accompagnement à la transition énergétique**

M le Maire présente cette convention qui est une adhésion pour 2 ans renouvelable et gratuite sur l'accompagnement à la transition énergétique. Ensuite les communes pourront faire appel à TE47 pour tous travaux ou étude qui seront alors facturés. La désignation d'un élu et d'un agent référents est nécessaire. M le Maire propose de nommer M. Philippe VARANNE comme élu étant donné qu'il s'occupe déjà des relations avec TE47 et M. James LEBEGUE comme Agent technique

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
- d'APPROUVER la proposition d'adhésion à cette convention avec TE47 dans les conditions explicitées
  - de NOMMER M Philippe VARANNE et M James LEBEGUE comme référents

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

### **Questions diverses :**

**Travaux Place Rogale**, ils ont commencé le 2 mai et jusqu'au 14 juillet ; les entreprises ESBTP et COLAS se succèderont sur ce chantier.

**Projet Mairie** : Rencontre de l'architecte Mme LAMMENS et la SEM 47 le 29 avril ; le PC devrait être déposé en juin suivi des consultations des entreprises pour un début des travaux vers le 15 novembre 2022. Fin des travaux prévue fin décembre 2023.

**Relamping du village** fait par l'Agglomération d'Agen.

**Relamping** salle de tennis : L'association se charge de remplacer les ampoules dans l'attente d'un changement total d'éclairage.

**Eglise** : relancer l'assurance et les entreprises car le clocher est en train de se désolidariser du bâtiment principal.

**Réception des sportifs de Caudecoste** : rugby, tennis, et kart avec remise de la médaille de la commune et dénomination du terrain de tennis extérieur "Patrick Beauhaire", en même temps réception des artisans qui ont réalisé les travaux au Foyer Beaujardin, Le tout se ferait au Foyer Beaujardin.

**Petit caudecostois** : il faut avancer, retours attendus des associations du bar, du marché....

**Repas du conseil municipal, choisir une date** : M. le Maire envoie une proposition

**Divers** : Cérémonie du 8 Mai à 11h 30 suivi d'un pot de l'amitié  
Elections législatives le 12 et 19 juin 2022

La séance est levée à 22h00

